

BUREAUX : RUE N. N. 1

ABONNEMENTS : ROUBAIX-TOURCOING: Trois mois, 12 fr.; Six mois, 23 fr.; Un an, 44 fr. LE NORD DE LA FRANCE: Trois mois, 14 fr.; Six mois, 27 fr.; Un an, 51 fr. — L'abonnement continue, sauf avis contraire.

ANNONCES: 20 centimes la ligne. RÉCLAMES: 25 centimes. — On traite à forfait.

JOURNAL DE ROUBAIX

PROPRIÉTAIRE-GERANT: A. REBOUX

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES: A ROUBAIX, chez M. Reboux, au journal, rue N. N., 1; A Lille, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée; A Paris, chez M. Havaas, Lafitte-Bullier, 4, 6, place de la Bourse; 8; A Bruxelles, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

Heures de départ des trains: Roubaix à Lille, 5 15, 7 02, 8 17, 9 47, 11 37, m., 12 24, 1 56, 3 39, 5 11, 6 45, 7 32, 8 32, 9 32, 11 11, s. Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5 41, 7 15, 8 43, 10 17, 11 23, m., 1 19, 2 49, 4 58, 5 38, 8 13, 10 22, 11 35, s. Lille à Roubaix, 5 20, 6 55, 8 25, 9 55, 11 05, 12 22, 1 40, 3 20, 5 55, 7 55, 10 05, 11 15. Tourcoing à Roubaix et Lille, 5 08, 6 53, 8 08, 9 41, 11 28, 12 45, 1 47, 3 37, 5 02, 6 06, 7 24, 8 23, 9 24, 11 02. Mouscron à Lille, 6 35, 7 50, 9 22, 11 10, 11 57, 1 13, 4 12, 5 49, 7 02, 8 10.

BOURSE DE PARIS	
DU 22 DÉCEMBRE	
3 0/0	58 20
4 1/2	83 90
Emprunt 1872 (5 0/0)	93 22 1/2
Emprunt 1871	93 20
DU 23 DÉCEMBRE	
3 0/0	58 15
4 1/2	83 50
Emprunt 1872 (5 0/0)	93 20
Emprunt 1871	93 10

ROUBAIX, 23 DÉCEMBRE 1873

BULLETIN DU JOUR

Depuis quelque temps, il se produit dans le sein de l'opposition, à l'Assemblée, un travail de dislocation que ses chefs s'efforcent en vain de dissimuler au public, et qui pourrait bien mettre en péril l'existence de la coalition, si péniblement créée par M. Thiers entre l'Union républicaine, la gauche républicaine et les divers centres gauches plus ou moins conservateurs, qui volent ordinairement avec les deux groupes républicains.

L'Union républicaine, qui s'était effacée jusqu'à présent dans les discussions des bureaux et même dans les débats de l'Assemblée, pour laisser aux politiques du centre gauche la direction au moins apparente du parti, commence à se fatiguer du rôle secondaire dans lequel elle s'était confinée, et à laisser entrevoir la velléité de secouer un joug qu'elle n'avait accepté que provisoirement. Les députés radicaux sont-ils las de trois ans de patience? Les conseils de M. Thiers sont-ils devenus moins fréquents ou moins écoutés depuis qu'il n'est plus au pouvoir et que, par conséquent, il ne peut plus récompenser les radicaux de leur sagesse par des faveurs occultes? Ou bien est-ce simplement que l'extrême gauche croit les temps assez mûrs pour réapparaître directement sur la scène politique et se mettre à travailler pour son propre compte?

Quelle que soit la véritable raison de son changement d'attitude, il est certain que l'Union républicaine commence à faire parler d'elle plus que ne le désiraient M. Léon Say ou M. de Rémsusat, et à séparer assez complètement sa ligne de conduite de celle des partisans de la république conservatrice. Aucun esprit sérieux ne s'était laissé prendre depuis trois ans à la prétendue sagesse des députés radicaux et à leur enthousiasme pour la politique de M. Thiers. Ce dernier avait bien pu croire que, grâce à lui, il s'était produit dans les habitudes d'esprit des membres du parti radical une véritable transformation. Il est assez probable qu'il se flattait sincèrement de les avoir apprivoisés et rendus raisonnables.

Mais tout le monde comprenait que les radicaux se couvraient momentanément du nom de M. Thiers, parce que son nom rassurait le pays et le menait insensiblement sur la pente de la politique de gauche, mais que le jour où M. Thiers aurait fait leurs affaires et où, devenus les maîtres, ils n'auraient plus besoin de lui, leur premier soin serait de le

délivrer du fardeau accablant, de le renvoyer à ses chères études et de prendre le pouvoir pour leur propre compte.

Le 21 mai ne leur a pas laissé le temps d'être ingrats, et M. Thiers renversé par la majorité conservatrice, est resté plus que jamais pour eux l'objet d'une admiration de commande qui leur était utile pour amener le public à confondre sa cause avec la leur. Mais il fallait s'attendre à ce que, cette confusion une fois faite, ce ne serait pas la république conservatrice qu'ils en laisseraient profiter.

M. Thiers s'était acharné à persuader au pays qu'entre un radical et un membre du centre gauche il n'y avait aucune différence sérieuse et que tous deux étaient également sages et également dignes de ses suffrages. Comment les radicaux n'auraient-ils point songé à en tirer cette conclusion, qu'il n'y avait aucun motif pour s'arrêter au centre gauche et qu'à mérite égal il était infiniment plus avantageux de remettre au parti radical les destinées de la France?

Donc l'Union républicaine croit n'avoir plus besoin de se dissimuler derrière des républicains soi-disant conservateurs. Elle estime que l'œuvre de M. Thiers et de ses amis est accomplie, et qu'à l'heure actuelle il n'est plus nécessaire de dissimuler ses véritables sentiments ou de mettre une sourdine à ses ambitions.

Cela étant, on conçoit que les habitudes de prédominance exclusive prises dans le sein de l'Assemblée par le centre gauche commencent à lui peser. N'a-t-elle pas, d'ailleurs, l'exemple de l'extrême droite qui, dans le sein du parti opposé, sait faire valoir ses exigences et au besoin réclamer chèrement le prix de son concours? L'extrême gauche paraît déterminée à suivre cet exemple, et mille symptômes indiquent les tiraillements provoqués dans l'opposition par ses revendications inattendues.

Tantôt c'est M. Brisson qui monte à la tribune, au risque de gêner singulièrement M. Christophle, pour substituer à la politique d'équilibre et de sous-entendus les doctrines franchement radicales, et pour déclarer au maréchal de Mac-Mahon une guerre sans merci. Tantôt on s'étonne du peu d'assiduité de l'extrême gauche dans un bureau où elle eût pu aider ses alliés à emporter le vote, et l'on apprend qu'elle a voulu les avertir par son abstention de la volonté où elle est d'ouvrir désormais à ses propres membres les portes des commissions, et ne de plus suivre aveuglément un mot d'ordre dont elle ne tire pas suffisamment de profit.

En présence de cette situation nouvelle, il semble y avoir, comme d'habitude, dans le centre gauche, deux courants contraires, et tandis que les uns demeurent assez indécis et assez embarrassés en face de cette sorte de rébellion du parti radical contre la république conservatrice, beaucoup d'autres, parmi lesquels MM. Christophle et Ricard figurent au premier rang, ne paraissent pas éloignés de la pensée de faire à leurs alliés une concession qui au fond ne leur coûterait guère, et de jeter résolument le froc conservateur aux orties pour se rallier à une opposition irré-

conciliable et passer du rose dans lequel ils s'étaient complu jusqu'à présent à un incarnat significatif.

Il est assez vraisemblable que les prochaines discussions qui s'ouvriront à la suite du budget permettront à ce double courant de s'accuser, et peut-être en sortira-t-il un nouveau groupement des partis qui rattacherait au parti conservateur, lors du vote des lois constitutionnelles, beaucoup d'hommes trop modérés et trop raisonnables pour suivre les meneurs de leurs parti dans leur nouvelle évolution.

LETRE DE PARIS

(Correspondance particulière du Journal de Roubaix.)

Paris, 22 décembre. Les nouvelles nominations de préfets n'ont pas encore grande signification et servent peu à indiquer la ligne de conduite politique adoptée par le ministère du 6 novembre. Les membres de la droite qui figurent dans le cabinet n'ont-ils donc pas encore fait prévaloir leurs candidats?

Pendant la première phase de l'administration de M. le duc de Broglie, j'ai eu déjà occasion de constater que la droite, qui a si puissamment contribué au renversement de M. Thiers et à l'avènement du maréchal de Mac-Mahon, n'avait pas dans les nominations de fonctionnaires la part qui lui était due. Le gouvernement fera cependant bien de réfléchir que l'appui de cette fraction la plus considérable de la majorité deviendra de plus en plus nécessaire, à la veille des luttes qui se préparent et de l'opposition à outrance qui va être faite par la coalition révolutionnaire, aux projets du gouvernement. On annonce, et j'espère que cette nouvelle se confirmera, que de prochaines nominations seront d'une nature plus satisfaisante.

Des amis du duc Decazes confirment que ses tendances préférées seraient, comme on l'a déjà dit, vers un rapprochement avec le centre gauche. Cette politique nous ramènerait, en peu de temps, à celle de M. Thiers. Comment croire qu'elle puisse être pratiquée par le même homme d'Etat qui, dans la première Commission des Trente, se sépara de M. le duc de Broglie, pour repousser toute transaction avec M. Thiers? J'aime donc à croire que les informations propagées au sujet des tendances de M. le duc Decazes seront démenties par ses actes.

En ce moment, toute la vie politique à Versailles est concentrée dans les Commissions et la discussion du budget. Il en sera ainsi jusqu'au jour des débats sur la loi des maires.

Le comte d'Aquila, oncle du roi de Naples, vient d'arriver d'Angleterre et a repris provisoirement sa résidence à Paris. Beaucoup de prophéties, qui ne se sont pas réalisées, ont été mises en circulation pendant ces dernières années. Voici un nouveau recueil de prédictions dont nous ne serons pas longtemps à attendre la vérification. Ce recueil est une brochure de 100 pages publiée à Bar-le-Duc, par la typographie des Célestins. Voici le titre assez développé qui est presque une table des matières et pourra suffire pour piquer la curiosité des amateurs de ce genre d'écrits:

« Au 17 février 1874
LE GRAND ÉVÉNEMENT
précédé d'un grand prodige, prouvé par le commentaire le plus simple, le plus méthodique, le plus rationnel qui ait paru jusqu'à ce jour, de la célèbre prophétie d'Or-

val, ainsi que celle de Nostradamus et de Saint-Malachie avec la réponse aux objections que l'on a faites à l'auteur, après sa première édition, par F. PARISOT, ancien notaire. »

L'auteur dit, au sujet des nombreux et savants commentaires sur la prophétie d'Orval: « Aucun d'eux, jusqu'à ce jour, ne l'a, selon moi, interprétée d'une manière satisfaisante, au moins en ce qui concerne les événements à venir. »

Ainsi, le texte relatif à des événements très-prochains porte: « Venez, jeune prince, quitter l'île de la captivité, voyez... Joignez le LIEN à la FLEUR BLANCHE, venez... »

Ce passage s'applique certainement et incontestablement à Mgr de Chambord.

Mais aucun commentateur n'explique: — Ni pourquoi deux fois ce mot: venez... — Ni comment ces deux autres mots: Jeune prince... peuvent s'appliquer à Henri V.

Ni quelle est l'île de la captivité... dont il s'agit.

Ni à quel moment le prince est invité à être circonspéct, par ce mot: Voyez!....

Ni quel est le Lion qu'il doit joindre à la fleur blanche.

Ni enfin à quel moment cette parole: Venez!.... répétée une deuxième fois, doit recevoir son accomplissement.

D'autre part, il résulte logiquement, clairement et mathématiquement de l'ensemble du texte, que le règne du grand roi

commencera en février 1874 et finira en décembre 1896.

après une durée de 282 lunes, ou 22 ans, 9 mois, 11 jours.

Et il n'est pas un des commentaires dont nous parlons qui donne des renseignements satisfaisants sur cette très-importante question qui intéresse en ce moment au premier chef la curiosité publique.

Enfin il résulte encore très-manifestement du même texte qu'après le règne de Henri V viendra la République rouge avec les persécutions de l'Antéchrist, qui fera périr Enoch et Elie très certainement avant le 1^{er} janvier 1900.

P. S. — La commission des lois constitutionnelles s'est encore occupée aujourd'hui de la nouvelle organisation du suffrage universel. MM. de Kerdel et vicomte de Meaux ont développé un système écouté avec beaucoup de sympathie par leurs collègues. Aucune résolution n'est encore à la veille d'être prise.

M. le duc de Larocheffoucauld-Bisaccia ne partira pas pour Londres avant les premiers jours de janvier. Il ne sera rejoint que plus tard, au grand regret de l'aristocratie anglaise, par la duchesse sa femme qui est au moment d'accoucher.

Pas de nouvelles, aucun mouvement et pas d'affaires à la Bourse. Attente des événements pour savoir quelle attitude prendre. DE SAINT-CHÉRON.

LETRE DE VERSAILLES

(Correspondance particulière du Journal de Roubaix.)

Versailles, 22 décembre 1873.

Le centre droit s'est réuni aujourd'hui, pour procéder au renouvellement de son bureau lequel a lieu tous les mois par moitié. Voici la nouvelle composition.

Président: M. d'Audiffret-Pasquier. Vice-présidents: MM. Bathie et de Lavergue, Beulé et de Goulard. — Secrétaires: MM. Bigot, d'Harcourt, d'Haussonville et Séguier. — Questeur: M. Savary.

La Chambre est toujours avide de savoir ce qui se passe au sein de la Commission constitutionnelle. — Celle-ci s'est réunie

exceptionnellement aujourd'hui pour mener à fin la série des systèmes électoraux qui est soumise à ses réflexions pour servir de base à son projet définitif.

Le premier orateur entendu aujourd'hui est M. de Kerdel.

Cet honorable député voudrait prendre la Commune pour base de tout système électoral même politique.

Les plus forts imposés de chaque commune réunis à son conseil municipal, nommeraient des électeurs primaires, lesquels éliraient eux-mêmes un collège de second degré qui serait chargé de la nomination des députés.

M. de Meaux voudrait qu'il n'y eût d'électeurs que les citoyens qui paient l'impôt.

Dans son système le domicile électoral consisterait dans le fait d'être inscrit sur un rôle d'une contribution quelconque.

L'orateur voudrait aussi que l'on fit une concurrence légale aux comités électoraux radicaux. — La loi instituerait des comités dans lesquels seraient appelés, outre les plus forts imposés, des représentants des grands corps sociaux, industriels, commerce, fonctions publiques, professions libérales, etc. — Ces comités choisiraient les candidatures et les patronneraient.

Pour justifier cette proposition, l'orateur s'appuie sur ce fait que d'une part nous devons nous mettre à la tête de la démocratie, puisqu'elle fait le fonds de notre société, et que d'autre part le peuple éprouve le besoin instinctif d'être dirigé, comme tous les êtres jeunes et ignorants.

La meilleure preuve en est dans sa docilité à l'égard des comités électoraux radicaux.

M. Lefèvre-Pontalis approuve les tendances de ses collègues à diriger le suffrage. — Mais il lui semble que le système de l'élection à deux degrés serait encore le procédé le plus simple et le plus efficace pour réaliser ce but.

Pour éclairer ces intéressantes délibérations, l'honorable M. Bathie soumet à la Commission des travaux statistiques qui avaient été exécutés par l'administration, lors de la rédaction de la loi du 31 mai 1850. — Il résulte de ces renseignements que les restrictions électorales opérées par cette loi avaient enlevé le droit de suffrage à 2.808.776 personnes, soit 30 0/0 de tous les électeurs de France.

M. Radie s'efforce d'utiliser quelques-unes des combinaisons déjà présentées par ses collègues. — Ainsi les comités électoraux proposés par M. de Meaux, pourraient peut-être servir de collège électoral pour le Sénat et de Comité de préparation pour l'élection des députés.

Ainsi l'on pourrait placer dans ces comités les sommités des Communes, du Clergé, de la Magistrature, des Comices agricoles, en un mot de tous ces corps permanents qui constituent aujourd'hui les seuls groupes sociaux.

De même que l'aristocratie formait autrefois un centre social faisant en quelque sorte contrepoids à la puissance royale, de même les différents groupes pourraient se partager l'influence que le gouvernement centralise aujourd'hui dans ses seules mains.

Le dernier orateur de la réunion a été l'honorable M. Tailhand. Sans méconnaître le mérite des projets présentés, il les trouve ou dangereux ou trop compliqués.

En somme la loi actuelle lui paraît plus pratique s'il était possible de l'amender par certaines restrictions jugées indispensables.

Ces restrictions consisteraient notamment à élever l'âge de l'électorat, à exiger 3 ans de domicile et le paiement d'un cens minimum, lequel pour les électeurs ruraux pourrait être remplacé par un certain nombre de prestations de journées de travail.

Enfin le vote aurait lieu par arrondissement.

Feuilleton du Journal de Roubaix

DU 24 DÉCEMBRE 1873

Mariage du Trésorier

par M^{me} Claire de Chandeneux.

XVII

Aussi, en voyant arriver un corps sanglant, sans connaissance, éloigné-t-il la main qui le seignait.

Voilà de l'ouvrage plus pressé, docteur dit-il avec un accent méridional très-prononcé; faites vites cela d'abord, vous me retrouverez ensuite.

Voilà, voilà, fit le docteur en terminant son opération.

Puis il court au nouvel arrivé. Le lieutenant, le front bandé, tout chancelant encore, s'approcha également. Quand son regard tomba sur le visage blême du capitaine.

Tarasque! exclama-t-il; c'est ce pauvre Maucler!

Chut! dit le médecin qui examinait la blessure.

Elle était grave, si grave qu'en se relevant les assistants purent lire dans la moue découragée de ses lèvres le verdict peu rassurant de sa science.

Je suis un veil ami, moi, je veux

savoir, dit le lieutenant en emmenant le docteur dans un coin.

La balle a touché le poumon, répondit brièvement celui-ci.

Le blessé s'agita.

Périllas! murmura-t-il.

Il m'a reconnu!... Tarasque! nous allons le guérir!

Et tout joyeux, le Méridional vint embrasser son camarade avec la ferveur de sa chaude affection.

Ici? interrogea M. de Maucler plus du regard que des lèvres.

Parbleu! Ils m'avaient pincé à Sedan, mais Périllas n'est pas maigre pour rien: il leur a glissé entre les doigts... et j'ai fait la campagne de l'Est.

Vous lui direz que je l'aimais bien, murmura le blessé avec une peine infinie.

Hein! Plait-il! — Vous porterez à Valérie...

Mais, tarasque! vous lui direz bien vous-même.

Oh moi!... Un flot de sang rougit ses lèvres.

Lieutenant se pencha pour arranger la couverture afin de dissimuler son émotion.

Comme j'aurais voulu la revoir! soupira Georges que la fièvre saisissait.

Mais mon pauvre ami, Paris est loin.

Elle est là... tout près... à Neuchâtel.

— A Neuchâtel! Tarasque! je vais vous chercher.

Et le brave garçon n'écoutant que la folle et charitable pensée qui venait de lui traverser le cœur, s'en allait déjà tout chancelant vers la porte.

— Arrêtez! dit vivement le docteur, le village est au pouvoir des Prussiens.

Périllas se laissa retomber sur sa paille avec un énergique jurement. Tout l'héroïsme de cette journée, perdu... toujours perdu!

Quelques instants après, l'ambulance provisoire était encombrée de nouveaux blessés, les derniers défenseurs du village.

Un officier allemand y entra pour se faire rendre les armes des prisonniers. Périllas l'aperçut le premier.

Mes armes à ces drôles! grommela-t-il; foi de Périllas! cela ne se peut pas.

Il détacha son ceinturon, en entoura prestement la taille, heureusement fort svelte du docteur, qui n'usait pas de son droit d'être armé, — lui fit un geste à la fois impérieux et suppliant et se hâta vers Georges.

Pour sonder la plaie on avait à demi déshabillé le blessé; son sabre et son revolver reposaient en travers sur le pied de son lit. Périllas les prit, les glissa sous le corps de son ami, ramena sa maigre couverture sur ses bras et se tint debout prêt à subir la néfaste visite.

L'officier prussien faisait lentement le tour de l'ambulance, regardant les

armes des prisonniers, les passant ensuite aux hommes de son escorte.

Arrivé devant Périllas et ne voyant pas le lieutenant faire mine de lui remettre quoi que ce soit:

— Donnez tout suite, dit-il au Français d'un ton rogue.

— Je n'ai rien, répondit résolument Périllas.

— Votre sabre.

— Pugh! j'ai dû le casser sur une tête de Hanovrien.

Un formidable accès de toux du prudent docteur empêcha l'officier de saisir exactement le sens de cette réponse. Son regard constata l'absence du ceinturon.

Il touchait au lit de Georges.

— Mon capitaine blessé dit Périllas. L'officier avança la main.

— Un mourant, chuchota le docteur. L'Allemand laissa tomber son regard froid sur le visage du blessé; par pudeur, il n'osa pas disputer à la mort les armes de l'infortuné, et passa.

— Enfin, je pourrais donc achever en paix de panser mon malade! fit l'excellent docteur en s'apprêtant à poser un appareil sur la blessure.

Dans cette même nuit, Périllas, dont la blessure était réellement légère et qui aurait volontiers combattu si sa compagne de chasseurs n'avait pas été prisonnière, resta rêveur, étendu sur son lit de paille, rêvant dans son cerveau surexcité un projet tout aussi dangereux que dévoué.

Il voulait sortir de l'ambulance, tra-

verser le pays infesté de Prussiens, gagner la frontière Suisse et ramener Valérie, rien que cela.

Il avisa tout à coup dans un coin de la chaumière, au milieu d'une dizaine de cadavres de chasseurs et de mobiles, la blouse bleue d'un malheureux paysan atteint dans la bagarre.

Ce fut un rayon lumineux pour le méridional. Il se traîna jusque-là, tira le cadavre et l'entraîna sans bruit, lentement, jusqu'à sa paille.

L'unique lampe fumeuse qui éclairait ce lieu de douleur n'envoyait là qu'une lueur indécise. D'ailleurs, parmi les blessés, qui donc eût songé à regarder ce que pouvait bien faire l'un d'entre eux. Les pauvres diables souffraient, gémissaient ou priaient dans la pénombre.

Périllas déshabilla le paysan, le revêtit de sa propre tunique, cacha les jambes sous la paille et releva le capuchon du caban sur la tête échevalée.

Puis, lui-même, enfila le pantalon plein de sang, le chaud gilet de laine et la blouse du malheureux.

Alors, il rampa jusqu'à la porte, où trois soldats allemands devaient veiller. Mais la journée avait été rude, la nuit était glaciale. L'un était entré et s'était laissé engourdir par la chaleur relative de l'ambulance. L'autre s'emmitouflait si bien dans son manteau, le dos contre le vent, qu'il ne voyait pas ce qui se passait derrière lui. Le troisième mor-

daît faméliquement dans un énorme

...

...

...

...